

COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2024

DELIBERATION	OBJET	VOTE
N°30.2024	Projet aménagement communal : décision à prendre sur reconduction de la demande de subvention DETR non retenue en 2024	Unanimité (10 voix)

Le compte rendu intégral sera consultable après son approbation lors du prochain conseil municipal en mairie et sur le site internet www.beauvoisin-drome.fr

Fait à Beauvoisin le 16.12.2024

Affiché pour être porté à la connaissance du public le 16.12.2024

Christian THIRIOT, Maire

